



CAMPING-CARISTES, VIDangez RESPONSABLE !

La vidange sauvage des eaux usées de camping-car pollue l'environnement, dégrade la qualité des eaux de baignade et contamine les plages. Protégeons nos espaces naturels : vidangez uniquement dans les aires dédiées.



OÙ VIDANGER ?

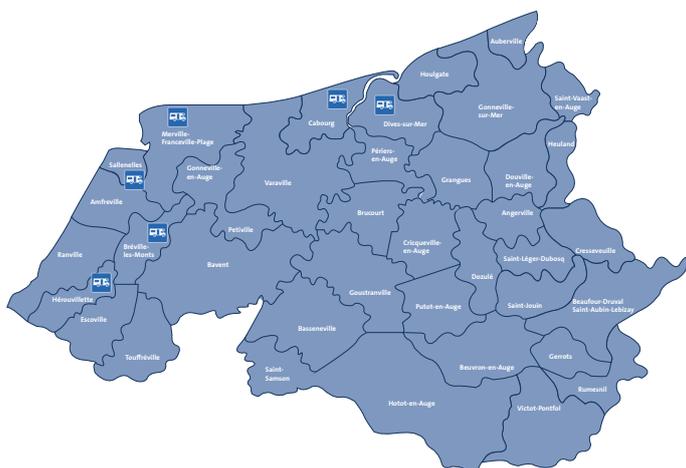
Utilisez exclusivement les aires de services de vidanges de camping-car :

- campings équipés
- stations services
- aires d'autoroute



LES BONS GESTES

- Videz uniquement dans les aires aménagées
- Utilisez des produits d'entretien biodégradables
- Respectez les consignes locales affichées
- Gardez votre emplacement propre après usage



Aire de camping car

- Aire de Bréville-les-Monts (14860) : Route de Sallenelles
- Aire de Cabourg (14390) : Avenue d'Ornano
- Aire de Dives-sur-Mer (14160) : Rue de l'Avenir
- Aire d'Hérouvillette (14810) : Avenue de Caen
- Aire de Merville-Franceville-Plage (14810) : Boulevard Wattier
- Aire de Sallenelles (14121) : Rue André Pierre Marie

PROTÉGEONS NOS ESPACES

Chaque geste compte. En respectant ces règles, vous contribuez à préserver les lieux que vous aimez visiter.

Une question ? Une suggestion ?

Contactez votre mairie ou office de tourisme local.